L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 3 DECEMBRE 1890.

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 215 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés 29 nov—1

ON DEMANDE.

ON demande—Deux apprenties pour modes chez Mme Gallard. 17 rue neuve. 30 nov—31

ON demande—Au No 94 Esplanade une jeune servante de confiance d'environ 16 ans pour faire un petit ménage. Nov—

ON demande—Un bon homme pour traire et soigner vaches.—H. Mahnert, 63 Peydras. Nov—71

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Matt Ward vs. Simo Osborne.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 19,283—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Prieu, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente publique, à mon entrepôt, No 15 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, MARDI, 9 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meuble de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 nov—2S—4 Déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Margaret J. Cosgrove.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,532—Division D.—A tous qu'Alock F. Parmalee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret J. Cosgrove, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Baasch, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 nov—21 26 30

Succession de Mlle Elizabeth Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,905—Division B—A tous qui peut le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma H. Wild, tutrice administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 nov—21 26 30

Succession de Pat. Geo. Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,490—Division B—Attendu que Mlle Maggie Sullivan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pat. Geo. Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 nov—29—4 7 déc.

Succession de Gustave Wilthé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,921—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma H. Wild, tutrice administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 nov—21 26 30

FUNERICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi à faire un Funéricide Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point conservateur.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant toute l'opération. Mes liquide est exempt de tout danger (pouvant qu'on le boive pas) et il est d'une puissance infaillible contre les vermines. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 90 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire sur le mode d'emploi, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vente du même Copyright, de Washington, le parasiticide indépendant, rapide sans poison et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR. C. TERTUT.

SIGNAUX D'INCENDIES.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nyssa.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Pitt Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Jonquille.
22 Oryades et St-André.
24 Marché Washington.
[illegible] Liber.
27 Douzième et Oryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St. James.
36 Station de Police, Prince Eugène Precinct
37 Race et Magazine.
38 Maison d'Annonciation.
41 Station des Esuries, St-Charles
42 Marché Oryades, Magnolia.
43 Frias et Kerlerec.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Dolord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Tonnelier et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Peydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & M. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Naches et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Berème.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Peydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Peydras.
127 Commune et Bienville.
129 Mire et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
132 St-Louis et Royale.
133 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
135 Bourgogne et Tonnelas.
140 Poste H. & L. Co. No 4, Rampart.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Berbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
218 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prince de Polignac.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Store, François
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et Norte Pelous.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs Elysées
313 Esplanade et Bagatelle
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St. Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lehanpe et White.
413 Gentilly et Repagne.
414 Poste de Drquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St Antoine et Claiborne.
417 Pauline et Gerten et Levée.
418 Marché Washington.
419 Spelman et Remparts.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No [illegible] rue Dauphine.
613 Esplanade et Indépendance
614 [illegible]
615 [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 9 DECEMBRE—CLASSE No 300
Tirage de 4 heures P. M.

59 40 54 41 17 75 13 67 47 80 19. 6 70—

Les tirages et dates, publiés dans tous les périodiques surtout, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Et témoignent nous apposons notre signature.
Ce 3 décembre 1890—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. P. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.
L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'entendement public, on a franchi—a été consacré comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire du peuple.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu ponctuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu chaque les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.
Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :
Nous désirons, par les présentes, que nos résidens à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonnaveté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.
[illegible]
GRAND LOT, 75,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS :
1 Lot de [illegible] $75,000
1 Lot de [illegible] 25,000
1 Lot de [illegible] 10,000
1 Lot de [illegible] 5,000
1 Lot de [illegible] 2,000
1 Lot de [illegible] 1,000
1 Lot de [illegible] 500
100 Lots de [illegible] 300
100 Lots de [illegible] 200
2,154 Lots se montant à [illegible]
PRIX DU BILLET :
Entier, $40; Demi, $20; Quart $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1.
IMPORTANT.
Moyen prompt et sûr d'acheter un billet. S'adresser à l'argent de la localité ou Poste.
Prix pour les clubs, $5 fractions de billets de $1 pour $50.
TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
Comment envoyer l'argent.
Envoyez l'argent par l'Express à nos frais.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES
Adresse à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lou.
Bonnes Traites en plein et faites la signature [illegible]
Le Comptoir ignore quand vous faites le service de la malle; [illegible] par Lettres, nous nous servons des Compagnies d'Express pour expédier à nos correspondants et pour encaisser les traites. Après le tirage, la liste officielle des lots gagnants peut être obtenue des agents locaux des Compagnies d'Express.
ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, stipule que le prochain tirage et ceux qui suivent, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.
La Loterie de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 décembre 1890 a vu à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour remettre en pompe, à son bénéfice, et sous ce nom la Loterie [illegible] qui a été [illegible] LE PEUPLE LE DÉCIDERA FAVORABLE A CETTE CONSTITUTION.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée	Départ
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8:00 am
No 5 Bates Accom	No 6 Hatch Accom
Acc'm ..... 10:30 am	Acc'm ..... 5:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 55 Fast Mail. 7:00 am	No 4 Fast Ex.. 8:30 pm
No 7 Coast Ann 6:15 am	No 6 Lim. Ex.. 3:10 pm
No 1 Lim. Ex. 4:10 pm	No 8 Coast Ann 9:45 pm
No 5 Fast Ex. 7:50 pm	No 2 Fast Mail 6:00 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Pasces.. 10:8 pm	No 2 Pasces.. 8:00 am
No 3 C & Nolte 7:30 am	No 4 Chic Lim 6:00 pm
No 5 Accom's. 8:55 am	No 6 Accom's 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic.	No 42 N. O. and Chic.
Fast Mail.....9:00 am	Fast Mail.....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California	No 51 California
Express.....7:00 pm	Express.....6:00 am
No 54 Rr loc.. 10:25 am	No 52 Rr loc.. 3:50 pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19..... 8:10 am	No 20..... 4:10 pm
No 17, local.. 7:55 pm	No 18, local.. 7:20 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE

No 1 Limited. 11:25 am	No 6 Fastlim.. 8:45 am
No 8 Fast line 7:00 am	No 2 Limited... 4:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 8 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited... 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON

Dimanche.	
No 9..... 7:15 pm	No 10..... 8:10 am
No 7..... Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7..... 8:30 am	No 8..... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte la Hache.....9:00 am	Shell Beach.....10:00 am
.....4:30 pm	Pte la Hache.. 7:00 am
Shell Beach.....3:30 pm	.....5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe la Hache.	
10:10 am	4:00 pm

KENNERSAW AND SHERMANCOAH VALLEY ROUTE.

No 1 Lim Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 2:00 pm
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.	
Alger.....9:00 am	Alger.....4:00 pm
Mail and Mixed Train.	
Alger.....5:00 am	Alger.....8:00 am
Scola.....1:10 am	Scola.....1:30 pm
Alger.....9:00 am	Alger.....4:00 pm
Scola.....7:00 pm	Scola.....6:10 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 3 DECEMBRE 1890.

Bayou Teche—TECHE, à 5 p m
Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 p m
Hermitage Landing—MARY COMPAUX, 12 m
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 a m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Pascagoula—JESSE K. BELL, à 12 m
Atchafalaya—WARREN, à 5 p m
Ouachita River—OUACHITA, à 5 p m
Red River—ALVIN, à 11 a m
Red River—GROVER CLEVELAND, 11 a m
JEUDI, 4 DECEMBRE 1890.
Bayou Teche—BELLE OF THE COAST, à 12 m
Sport Plantation—MABEL COMEAUX, à 7 a m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m
Bayou Lafourche—W. H. CHERRY, à 5 p m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m

BULLETIN MARITIME

MARDI, 2 DECEMBRE 1890.

EXPEDIES EN DOUANE

Steamship (am) Seneca, Stevens, New York.
Steamship (am) El Monte, Quick, New York.
Steamship (ital) S. Otari, De Luca, Trieste.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Silvator, McFarlane, Puerto Cortes, via Livingston et Bélize.

RATEAUX A VAPEUR

Pargoud, Beck, Ashton.
Mabel, Comeaux, Centenar, Belle Point, Teche, Murgah, Nouvelle-Iberie.
Warren, Kennison, Washington.
Oliver Wendell, Bodin, Des Allemands.
Ouachita, Cooley, Monroe.
Whisper, Wood, Lockport.

IMPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Hispania—5504 régimes figues bananes.
PUERTO CORTEZ, VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Sulivator—12,900 régimes figues bananes 5800 bananes 20,000 cocos 3200 onces tingots or $4,559 en sols.

Arrivages de produits.

ASHTON—par steamer Pargoud—8710 balles coton 3528 sacs graine coton 32 boucts sucre 25 barils mélasse et fret assorti.
BILLE, BOUTTE—par steamer Mabel Comeaux—73 boucts sucre 442 barils sucre 318 barils mélasse 214 sacs riz brut et fret assorti.
MONTELEPIC—par steamer Teche—4 balles coton 3 boucts sucre 2817 barils sucre 628 barils mélasse 2 barillets sirop et fret assorti.
WASHINGTON—par steamer Warren 1396 balles coton 3267 sacs graine coton 221 sacs riz 1 sac 56 boucts sucre 57 barils mélasse et fret assorti.
BAYOU DES ALLEMANDS—par steamer Joe Walker—8 boucts sucre 2 barils mélasse et fret assorti.
MONROE—par steamer Ouachita—1027 balles coton 1 sac graine coton 2 boucts sucre 1 barril mélasse et fret assorti.
[illegible] Whisper—222 [illegible] 783 barils mélasse.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR.—280 barils sucre et fret assorti.
NEW ORLEANS & PACIFIC RAILROAD.—291 barils sucre 7 boucts sucre 112 barils mélasse et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY 671 balles coton 18 balles Stesses coton 2 wagons coton en grains 2 wagons graine coton 315 sacs graine coton 96 sacs riz brut 2156 sacs riz brut 82 boucts sucre 7024 barils sucre 68 barils sirop 940 barils mélasse 2 barillets mélasse 100 barils vin et fret assorti.
LOUISVILLE NASHVILLE TEXAS RAILROAD—3046 balles coton 150 boucts sucre 552 barils sucre 1 baril mélasse 1200 sacs farine graine coton 625 sacs tourteaux et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1217 balles coton 651 sacs graine coton 210 barils sirop 217 barils sucre et fret assorti.
LOUISVILLE NASHVILLE RR. 736 balles coton et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. 1017 balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 2 décembre 1890.

Le steamship français La Normandie est arrivé au Havre ce matin.
A. FORGET.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Albany	Liverpool	1er déc. 12
Avalon	Hamburg	25
Arasme	Havre	Alger
Strasberg	Afrique	Southport
Clinton	Havre	Alger
Cocomagle	Rev I	4e déc. 17
County	Rev I	4e déc. 17
City of Dallas	Rendon s	3e déc. 20
Dunedin	Continent	2e déc. 20
Roling	Hamburg	3e déc. 20
Quanza	Rotterdam	Alger
Hispania	Port Limon	1er déc. 15
Johannes Brun	Bonne del Toro	1er déc. 15
Lancashire	Gênes	2 déc. 22
Lessmore	Liverpool	4e déc. 22
Matthew Buttington	Havre	25
Mobley Hall	Liverpool	1er déc. 21
Pinsey	Havre	1er déc. 20
Professor Morse	Utilla	4e déc. 15

SAILING VESSELS.

Noms	Destination	Mouillage
Sarah Christina	Havre	1er déc. 27
Gerstin of Gibraltar	Havre	1er déc. 27
Millwater	Belize	2e déc. 30
Bellehallen	Sorra	4e déc. 44
Trajan	Dur Kongen	4e déc. 42
Vera Cruz	Vera Cruz	2e déc. 18
Whitney	Belize	Alger
Wanderer	Bonaires	2e déc. 30
Wm Cliff	Liverpool	1er déc. 36
MAYERS		
Caravan	Barcelone	rue St
John Bunyan	Barcelone	rue 7e
BARQUES.		
Antonio Jane	Barcelone	1er d. et. 32
Giuseppe	Barcelone	2e déc. 36
SCHLETTES.		
Senator Sullivan	.....	1er déc. 36

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mary F. Schumert et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,247.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant ou qui y appartiennent en quelque sorte que ce soit, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île ci-après dite Marigny, dite Isleville Dauphine et Deslande, le dit lot de terre mesurant, en mesure française vingt-et-un pieds et douze de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de cent vingt pieds et contenant environ soixante-quinze mètres de fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachée à la dite propriété. Etant à même propriété acquise par les François Schumert d'après un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 24 octobre 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de quatorze cents piastres le montant du prêt sur les dites sections du stock avec 10 0/0 d'intérêt par an sur 2000 piastres à partir du 1er Février 1872, et sur 1400 piastres et sujet à un crédit de $850, en date du 4 Février 1879, et sur autre montant de $2,082 le montant des contributions sur les dites sections du stock avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $183 du 1er décembre 1873, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $1,899 du 1er décembre 1874 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $47 du 1er décembre 1877, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1884 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 du 1er décembre 1885 et les frais et charges dans cette affaire et le coste et les taxes d'Etat et de ville dont sur la dite propriété. Lesquels remboursement en entre le reste de la dette de l'ancien capital hypothéqué à la somme de mille sept cent soixante huit piastres et quatre-vingt-douze cents (1768 92) d'un actionnaire de la Banque des Citoyens et charge de la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 nov—25—3 9 16 23 27 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District.

Mutual Building and Homestead Association vs Martin Ernest et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,406.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, rues, privilèges et servitudes y appartenant ou quelque sorte situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, en face de la rue Louisiana, entre les rues Austerlitz Constantinople, Magnolia et Constance (anciennement Live Oak) mesurant neuf pieds et quatre pouces de front sur la rue Constantinople, sur soixante-quinze pieds de profondeur et de front à la rue Constance.

Les lots ci-dessus sont numérotés de cinq lots de terre, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 26, d'après un plan tiré par A. S. Phelps, voyer, daté du 6 février 1890 et déposé en le bureau du J. B. Bouré, actuellement notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour les lots.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the most popular organ of the Franco-American population. A very valuable daily paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (6 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $1 00; six months, $1.00; three months, 50 cents.

VENTES A L'ENCAN

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de magasin et de résidence, de valeur.

Dans le Deuxième District.
No 1256 rue Royale, entre Toulouse et Bienville.

Succession de Philip Forget.
No 30,085—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur—Bureau, No 88 rue Royale—SAMEDI, 20 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. R. M. Richter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 11 novembre 1890, il sera vendu à l'enchère publique ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, rues, privilèges et servitudes et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'île et terre parlée rue Royale, Charetres, Toulouse et St Peter, mesurant un pied français trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 150 rue Royale. Etant la même propriété que le dit Emile Arnaud acquit par procédant à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, de la Première Cour de Cité, dans le premier district de cette ville, le 24 janvier 1891, et vendu, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant ou qui y appartiennent en quelque sorte que ce soit, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'île et terre parlée rue Royale, Charetres, Toulouse et St Peter, mesurant un pied français trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 150 rue Royale. Etant la même propriété que le dit Emile Arnaud acquit par procédant à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans la Première Cour de Cité, dans le premier district de cette ville, le 24 janvier 1891, et vendu, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, rues, privilèges et servitudes et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'île et terre parlée rue Royale, Charetres, Toulouse et St Peter, mesurant un pied français trente pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 150 rue Royale. Etant la même propriété que le dit Emile Arnaud acquit par achat de Mlle Octavie White et ainsi par cette fait pardevant Jas. Fahey, notaire en cette ville, le 25 septembre 1888. Enregistré au Conveyance Office, dans le Livre 129, folio 454.

Conditions—Comptant en passant l'acte de vente. 10 pour cent du prix de chaque lot devra être payé comptant sur les lieux pour lier la vente.
18 nov—19 15 22 29—déc 13 20

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.
Un lot de terre de valeur.

Succession de Louis Taisaac.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 27 décembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. R. M. Richter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 31 novembre 1890, Dossier No 31,191 pour compte de la succession de Louis Taisaac, décédé, il sera vendu à l'encan :

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île No 299, borné par les rues Kentucky et Alexander et Pologne, désigné par le No 21, et mesurant 26 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur et façe à sur la rue Kentucky de Alexander de 100 pieds 6 pouces et 2 lignes et formant l'encoignure de ces deux rues.

Conditions—Comptant en passant le titre. 20 0/0 payé comptant sur les lieux, les taxes pour 1891 payées par le vendeur.

Acte de vente pardevant Chas. J. Théard, Esq, notaire sur l'île de l'Acquéreur.
23 nov—23 29—déc 6 13 20 27

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de Cour Civile de Cour—Que la succession de M. de Philippe Louis C. Nick, ci-devant de la Nouvelle-Orléans, a été ouverte dans cette affaire et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans le dit jours qui suivront la présente, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Turner, syndic des créances dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 nov—29—déc 7

John Bastien vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,710.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Henry Brunz, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 nov—29—4 7 déc

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans," [illegible] insolvable.

[illegible]

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Charles G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 6,087—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 décembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îles bornés par les rues Julie, Kemperie (dernièrement Multiflora) Jupiter (dernièrement Bellevue Walk) et Dryades (dernièrement Philippe), désigné par le lot No 6 sur un plan dressé par Buttman et Bernhard, arpenteur, en date du 4 mai 1866 et mesurant environ 32 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, et ayant trois quarts de pouces de face à la rue des Dryades et mesurant environ 32 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, et ayant trois quarts de pouces de face à la rue Julie et mesurant environ 32 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, No 417 rue Royale.

Conditions—Comptant en passant le titre. 20 0/0 payé comptant sur les lieux, les taxes pour 1889 payées par le vendeur.

Acte de vente pardevant Chas. J. Théard, Esq, notaire sur l'île de l'Acquéreur.
23 nov—23 29—déc 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Résidence Confortable,
No 63 RUE PALMYRE,
Coin sud-est de la rue Prieur.

Mme Elizabeth Brugman
vs
William F. Ferguson et als.

—No 31,246—
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Un Joli Home en Bon Placement.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 20 janvier 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 24 novembre 1890, et signé le 2 décembre 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir :

La résidence en bois à deux étages confortable et bien bâtie No 63 rue Palmyre, coin sud-est de la rue Prieur, dans le